

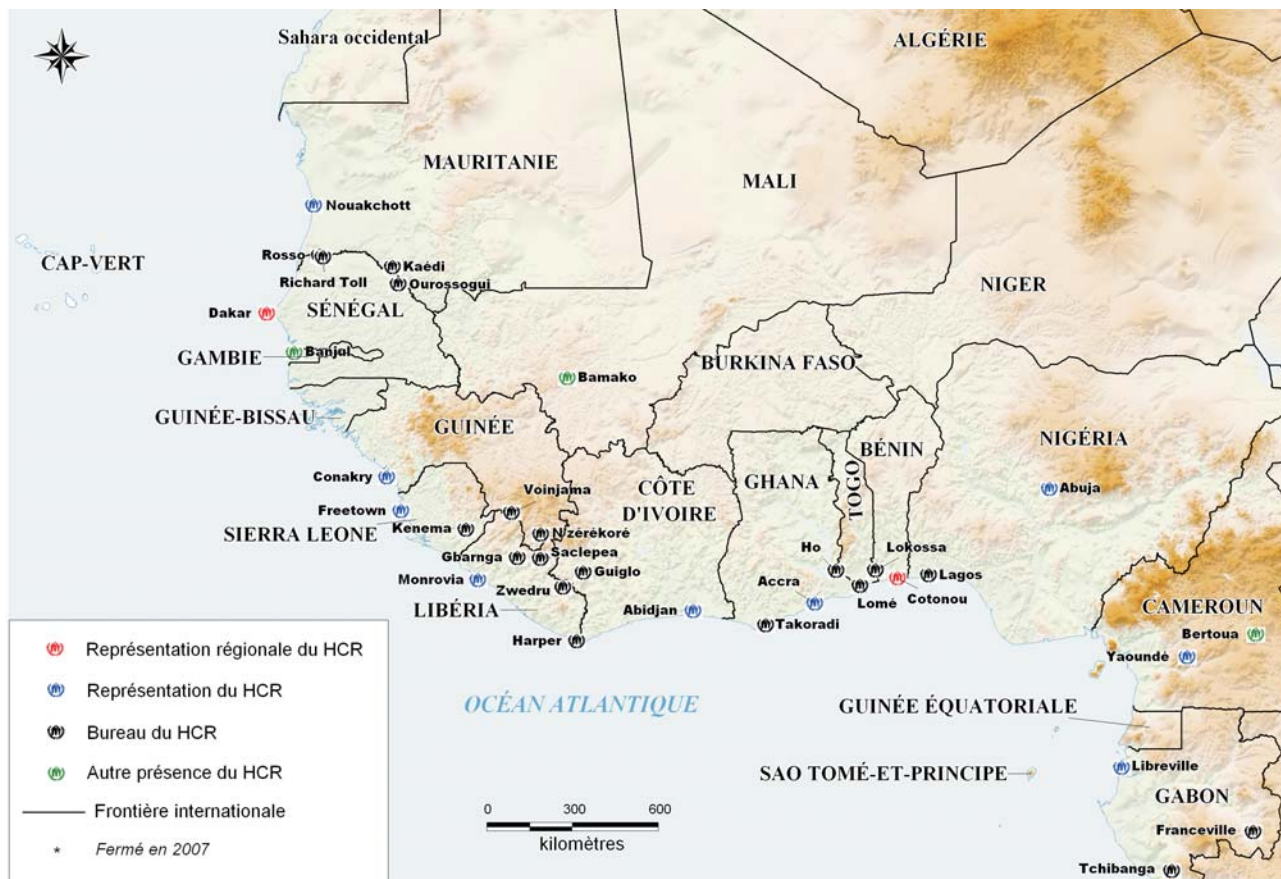


Afrique occidentale

Bénin
Burkina Faso
Cap-Vert
Côte d'Ivoire
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Niger
Nigéria
Sénégal
Sierra Leone
Togo

Faits marquants

- Au cours des quatre années qui se sont écoulées jusqu'en juillet 2007, le HCR a aidé plus de 350 000 Libériens réfugiés dans cinq États voisins à regagner leur pays.
- L'Organisation a renforcé les programmes d'intégration sur place pour quelque 40 000 réfugiés libériens et 13 000 réfugiés sierra-léonais, principalement dans les pays de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone), ainsi qu'en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana et au Nigéria.
- En collaboration avec les autorités et d'autres intervenants concernés, le HCR est intervenu dans le domaine de la bonne gouvernance, de la santé, de l'assainissement, de l'éducation et du développement des infrastructures, afin d'ouvrir la voie à une réintégration réussie des rapatriés.
- Le HCR a adopté une approche de terrain de l'intégration sur place, incitant les autres institutions des Nations Unies, les homologues gouvernementaux, les ONG et les organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à participer au processus. Le HCR, la CEDEAO et les Gouvernements du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone ont signé un accord visant à faciliter la transition entre le statut de réfugié et celui de résident permanent.



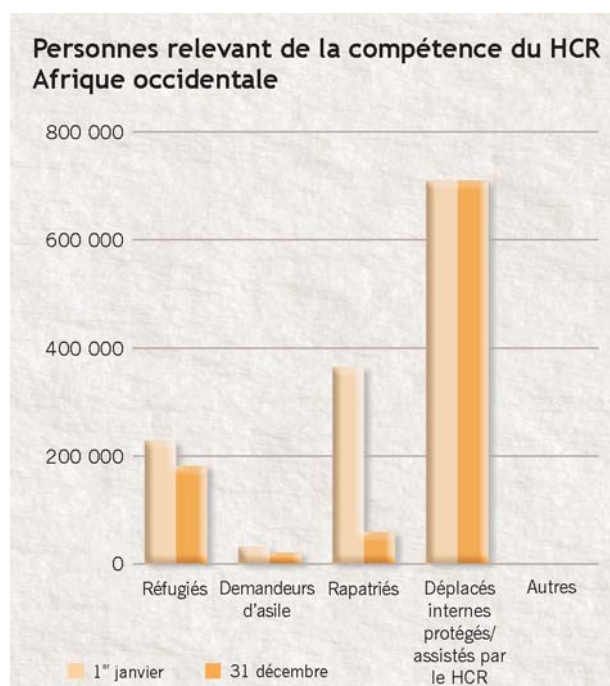
Environnement opérationnel

Grâce à la consolidation de la paix et de l'ordre constitutionnel dans des pays auparavant ravagés par la guerre, comme le Libéria et la Sierra Leone, la situation globale de l'Afrique occidentale est demeurée relativement stable en 2007. Cette stabilité a permis au HCR de rechercher des solutions durables au sort des réfugiés de la sous-région par le biais du rapatriement librement consenti et de l'intégration sur place. Les possibilités de réinstallation dans des pays tiers sont demeurées plus restreintes.

Bien que la sous-région soit restée globalement calme, les événements survenus en Guinée au mois de février ont conduit le pays au bord de la crise. Les grèves générales ont abouti à la déclaration de l'état d'urgence et à l'instauration de la loi martiale pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, la région de la Casamance, au sud du Sénégal, est demeurée en proie à l'instabilité, les pourparlers de paix entre le Gouvernement et les rebelles armés du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance ayant échoué.

En Côte d'Ivoire, en revanche, les perspectives de stabilité se sont améliorées avec la signature, au mois de mars, de l'Accord de paix de Ouagadougou. Cet accord a instauré un climat propice au retour des réfugiés ivoiriens et des quelque 700 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

En Sierra Leone, la situation politique semble s'être stabilisée. L'élection présidentielle remportée en septembre par Ernest Bai Koroma a été jugée libre et équitable par les observateurs internationaux. Néanmoins, les conditions de sécurité demeurent précaires et le pays est confronté à d'importantes difficultés pour la reconstruction de son économie sinistrée.





HCR/B. J. Borgvinsson

Des programmes de renforcement de l'autosuffisance ont encouragé l'intégration des réfugiés sur place dans plusieurs pays d'Afrique occidentale.

Réalisations et impact

Dans la plupart des pays de la sous-région, le HCR a aidé les gouvernements d'accueil à assumer des responsabilités accrues en matière de protection des réfugiés.

L'Organisation a plaidé pour l'adoption de législations adéquates et a contribué au renforcement des procédures nationales de détermination du statut de réfugié. Elle a également apporté son appui aux institutions communautaires et à la société civile.

Au premier semestre, la promotion du rapatriement librement consenti des réfugiés libériens est demeurée une priorité pour le HCR. L'Organisation a ensuite mis un terme aux rapatriements à grande échelle pour se consacrer aux retours individuels. Elle a également apporté son assistance à des mouvements de plus faible ampleur entrepris par des Togolais au Bénin et au Ghana, des Sénégalais en Gambie et en Guinée-Bissau, ainsi que des Libériens dans toute la sous-région.

Partout où c'était possible, le HCR a veillé à ce que les camps de réfugiés et leurs installations soient réhabilités au profit des populations environnantes avant d'être remis aux autorités locales. Cela a été le cas au Nigéria et en Guinée.

Les projets d'autosuffisance et de génération de revenus mis en œuvre auprès des réfugiés ont pris en compte l'âge,

le genre et la nécessité de prévenir et de traiter la violence sexuelle et sexiste. Des ateliers de formation ont été organisés pour sensibiliser les personnes concernées.

Dans le secteur de la santé, le HCR a travaillé en étroite coopération avec les autorités et ses autres partenaires à l'échelon national pour dispenser des soins dans les camps, durant les rapatriements et lors de l'intégration sur place. En Côte d'Ivoire et au Ghana, des ressources humaines supplémentaires ont été mobilisées dans ce but. À titre préventif et curatif, l'Organisation a fourni des médicaments de base et du matériel de protection et dispensé des formations pour lutter contre le paludisme. Cette maladie demeure la principale cause de morbidité et de mortalité dans la région, avec les diarrhées et les infections respiratoires aiguës. Des trousseaux médicaux de base ont également été distribués en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Libéria.

En collaboration avec le PAM, le HCR a porté assistance aux réfugiés et à d'autres personnes par le biais de distributions générales ou ciblées de vivres et de compléments alimentaires, de programmes d'alimentation scolaire, d'activités d'autosuffisance et d'autres projets liés à la sécurité alimentaire. Des enquêtes nutritionnelles et des évaluations conjointes ont été réalisées afin de guider la planification.

Le Haut Commissariat a étendu ses programmes de lutte contre le VIH et le sida en Afrique occidentale, en mettant l'accent sur les projets d'intégration des déplacés en Côte d'Ivoire et des rapatriés au Libéria. Ces activités ont conduit à des améliorations globales dans le secteur de la santé. Des préservatifs et des informations sur le VIH et le sida ont été fournis aux rapatriés dans les centres de transit.

Bien que la sous-région ait bénéficié d'un retour à la stabilité, la fragilité de la situation socio-politique de certains pays a conduit le HCR à renforcer ses capacités d'intervention d'urgence et à maintenir un stock régional d'articles non alimentaires à Accra.

En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR a participé à des programmes de collaboration interorganisations dans la sous-région. En Côte d'Ivoire, l'Organisation dirige les modules de protection, de gestion des camps et des abris d'urgence.

Au niveau sous-régional, le HCR a consolidé son partenariat avec la CEDEAO en matière de relèvement post-conflit et de renforcement des capacités institutionnelles. Les domaines de coopération prioritaires étaient les suivants : (1) l'intégration sur place, la liberté de mouvement et le droit de résidence et d'établissement ; (2) le lien entre l'asile et les migrations en Afrique occidentale ; (3) la constitution de capacités d'alerte précoce et de préparation aux situations d'urgence ; (4) l'éducation pour la paix, la pacification et la prévention des conflits ; (5) la contribution au projet de Convention de l'Union africaine sur les déplacés internes en Afrique ; (6) les relations avec des associations sous-régionales telles que le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest et l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest.

Contraintes

Animés de l'espoir irréaliste d'être un jour réinstallés dans un pays tiers, de nombreux réfugiés libériens, en particulier au Ghana, ont rejeté les autres solutions durables qui s'offraient à eux. Leur réticence à profiter des nouvelles possibilités d'intégration dans la région a posé un grave problème au HCR et aux pays d'accueil.

Opérations

Les opérations du HCR en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone sont décrites dans des chapitres distincts.

Le bureau régional du HCR au Bénin a répondu aux besoins de quelque 17 500 réfugiés installés au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Les réfugiés présents dans la région sont principalement originaires de Côte d'Ivoire, de République du Congo, de République démocratique du Congo, du Rwanda et du Togo. L'Organisation a mis

l'accent sur le rapatriement, la recherche de solutions durables ainsi que les activités favorisant l'intégration sur place et l'autosuffisance. En raison d'une conjoncture socio-économique défavorable, il a toutefois été difficile de parvenir à l'autosuffisance. C'est pourquoi le HCR a accordé la priorité à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation professionnelle, aux bourses d'études et aux mécanismes de microcrédit.

Au premier semestre 2007, le Haut Commissariat s'est concentré sur le rapatriement des réfugiés togolais, qui s'est accéléré après la signature d'accords tripartites en avril. Le HCR élabore actuellement une stratégie pour la fermeture du camp de Kpomassè, qui abrite environ 800 réfugiés à Ouidah, au Bénin. Les activités de réinstallation se sont intensifiées pour les occupants de ce camp.

La majorité des Togolais réfugiés au Bénin vivent dans le camp d'Agamé ainsi qu'à Cotonou. Dans le camp d'Agamé, le nombre de réfugiés togolais bénéficiant des distributions de vivres du PAM a diminué d'environ 30 pour cent entre le début de l'année et le mois de septembre. Quelque 3 300 personnes vivent encore dans ce camp et reçoivent une assistance alimentaire, tandis qu'un millier de réfugiés togolais, selon les estimations, demeurent à Cotonou et dans d'autres zones urbaines. Depuis la signature des accords tripartites entre les Gouvernements du Bénin, du Ghana et du Togo en avril 2007, le HCR a facilité le rapatriement librement consenti de quelque 900 Togolais réfugiés au Bénin.

Au Nigéria, le HCR s'est concentré sur la mise en œuvre de sa stratégie de retrait du camp d'Oru à l'issue du rapatriement massif des réfugiés libériens achevé à la fin juin. L'Organisation procédera à la réhabilitation du camp et en confiera progressivement les infrastructures et les services aux autorités. Parallèlement, elle s'efforcera de promouvoir l'intégration sur place des réfugiés libériens encore présents dans le pays. À cette fin, elle aidera les pouvoirs publics à renforcer leurs capacités de détermination du statut de réfugié, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention.

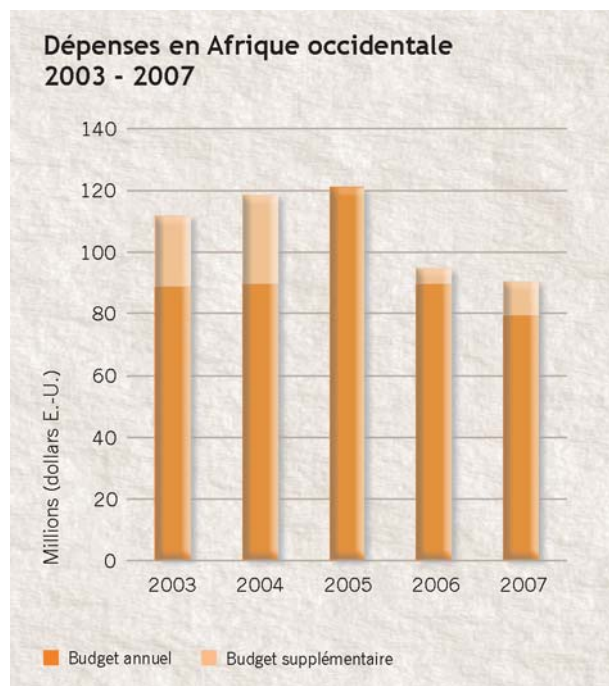
Le bureau régional du HCR au Sénégal a offert protection et assistance à environ 44 000 réfugiés et 5 000 demandeurs d'asile vivant au Sénégal, en Gambie, en Guinée-Bissau et au Mali. Suite à l'évolution de la situation politique en Mauritanie, le HCR et les Gouvernements sénégalais et mauritanien sont parvenus en fin d'année à un accord concernant le rapatriement librement consenti des réfugiés mauritaniens arrivés au Sénégal à la fin des années 1980. De même, des solutions pourraient être envisagées pour les Mauritaniens réfugiés de longue date au Mali. Une opération de profilage menée par le HCR et les autorités sénégalaises a révélé qu'environ 24 000 Mauritaniens réfugiés au Sénégal étaient désireux de regagner leur pays.

Le bureau régional du HCR à Dakar a été renforcé suite à la fermeture du centre d'appui régional d'Accra à la fin 2007 et au transfert de son personnel à Dakar.

Informations financières

Dans l'ensemble, les programmes mis en œuvre dans la région au cours de l'année 2007 ont reçu des fonds suffisants pour couvrir les dépenses prévues. L'opération de rapatriement des réfugiés libériens, menée à terme avec succès en milieu d'année, a réduit le nombre des bénéficiaires et permis la réaffectation des fonds vers d'autres activités. Ces fonds ont notamment été affectés à des projets d'intégration sur place et de réhabilitation de l'environnement de deux camps, qui n'avaient pas été comptabilisés dans le budget initial. Au Ghana, les fonds inutilisés lors du rapatriement des Libériens ont été réorientés vers le camp de Krisan, afin d'y maintenir des conditions de vie décentes, et vers la région de la Volta, afin d'entamer le rapatriement librement consenti des réfugiés togolais. Par ailleurs, des donateurs ont fourni les ressources supplémentaires nécessaires pour porter assistance aux victimes des inondations.

L'évolution des dépenses au cours des cinq dernières années reflète l'amélioration générale de la situation politique dans la région. Le rétablissement de la paix au Libéria a été suivi, de 2003 à 2005, d'une augmentation régulière des dépenses correspondant à la montée en puissance des rapatriements en provenance des pays d'asile et des programmes de réintégration dans ce pays. À partir de 2006, une baisse des dépenses a été observée



à mesure que ralentissaient les programmes de soins et d'entretien en faveur des réfugiés sierra-léonais, ainsi que les activités de réintégration en Sierra Leone. Enfin, l'année 2007 a été marquée par la fin du rapatriement organisé des réfugiés libériens, qui a entraîné une réduction substantielle des dépenses par rapport à 2006.

Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire ¹	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Bénin	1 802 912	0	1 802 912	1 774 353	0	1 774 353
Côte d'Ivoire	7 368 137	2 349 737	9 717 874	6 965 115	1 781 399	8 746 514
Gambie	497 121	0	497 121	419 352	0	419 352
Ghana ²	9 285 918	0	9 285 918	9 187 530	0	9 187 530
Guinée	9 641 908	0	9 641 908	9 338 699	0	9 338 699
Libéria	32 315 182	11 023 119	43 338 301	31 548 541	9 077 064	40 625 605
Nigéria	3 523 556	0	3 523 556	3 380 028	0	3 380 028
Sénégal	2 432 479	384 807	2 817 286	2 160 151	170 269	2 330 420
Sierra Leone	10 355 762	0	10 355 762	9 802 607	0	9 802 607
Togo	232 543	0	232 543	200 319	0	200 319
Activités régionales ³	4 597 280	0	4 597 280	4 243 702	0	4 243 702
Total	82 052 799	13 757 663	95 810 462	79 020 398	11 028 732	90 049 130

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.

² Inclut le Centre régional d'appui à Accra.

³ Inclut l'assistance sous forme de soins et d'entretien, le rapatriement librement consenti, l'intégration locale et l'assistance à la réinstallation des réfugiés urbains au Bénin et au Sénégal.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)			
Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire
Afrique occidentale	Canada	847 458	0
	Danemark	1 083 032	0
	Irlande	657 895	0
	Luxembourg	683 995	0
	Pays-Bas	90 000	0
	Suède	8 733 624	0
	Sous-total	12 096 004	0
Bénin	Royaume-Uni	16 735	0
	Sous-total	16 735	0
Côte d'Ivoire	Autriche	0	274 336
	Donateurs privés en Italie	0	200 000
	Donateurs privés en Malaisie	0	276
	États-Unis	1 050 000	140 187
	Fonds de l'OPEP pour le développement international	175 000	0
	Irlande	657 895	0
	Luxembourg	478 796	0
	Norvège	0	509 124
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	165 000	0
Sous-total	2 526 691	1 123 923	
Gambie	Liechtenstein	41 667	0
	Sous-total	41 667	0
Ghana	Commission européenne	143 266	0
	États-Unis	1 592 024	0
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	21 461	0
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	197 373	0
	<i>USA for UNHCR</i>	4 060	0
	Sous-total	1 958 185	0
Guinée	États-Unis	1 400 000	0
	Japon	848 260	0
	Sous-total	2 248 260	0
Libéria	Allemagne	905 431	0
	Commission européenne	2 649 007	400 838
	Danemark	0	1 114 360
	Espagne	1 212 352	0
	États-Unis	9 393 970	0
	Fonds de l'OPEP pour le développement international	325 000	0
	Japon	3 611 062	0
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	70 000	0
	Royaume-Uni	1 473 477	0
	Suisse	409 836	0
Sous-total	20 050 135	1 515 198	
Nigéria	États-Unis	113 589	0
	Sous-total	113 589	0
Sénégal	Liechtenstein	41 667	0
	Sous-total	41 667	0
Sierra Leone	Donateurs privés en Suisse	2 232	0
	États-Unis	1 800 000	0
	Grèce	68 399	0
	Japon	500 000	0
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	20 000	0
Sous-total	2 390 631	0	
Total		41 483 564	2 639 121

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas les prélèvements des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.